

# POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE DES DONNEES DU SERVICE BIMEDOC

Mise à jour le 10/07/2022

Toute utilisation du Service Bimedoc® est soumise au préalable à la prise de connaissance et à l'acceptation pleine et entière de la présente politique de confidentialité des données du service BIMEDOC.

## 1. Préambule

La présente Charte fait partie intégrante des CGU (telles que définies ci-après) si bien que les définitions utilisées dans ces dernières sont réutilisées dans la présente Charte.

La présente Charte

## 2. Définitions

Les termes ci-après définis auront la signification suivante :

- « **CGU** », désigne les Conditions Générales d'Utilisation accessibles sur le site web de Bimedoc ;
- « **Charte** », désigne la présente politique de confidentialité et de protection des Données Personnelles des Utilisateurs mise en œuvre par Bimedoc ;
- « **Client** », désigne la personne physique, y compris agissant pour le compte d'une personne morale, ou la personne morale, professionnelle de santé, qui est autorisée à accéder et à utiliser la Plateforme dans les conditions prévues au Contrat ;
- « **Contrat de collaboration** » désigne le document contractuel qui est éventuellement proposé par Bimedoc à ses clients et, en particulier, aux cliniques et établissements de santé, groupements de pharmacie ;
- « **Partie(s)** » désigne individuellement ou collectivement le Client et/ou Bimedoc ;

- « **Personne Concernée** », désigne indistinctement l'internaute et/ou l'Utilisateur et/ou la personne physique, par exemple de son foyer, pour le compte de laquelle, l'Utilisateur garantit avoir obtenu le consentement à l'égard des traitements de ses Données personnelles ;
- « **Plateforme** », désigne les solutions SaaS mises à disposition des professionnels de santé, des patients ou des partenaires commerciaux permettant l'utilisation de tout ou partie des Services.
- « **Services** », désignent le(s) service(s) proposé(s) par Bimedoc aux Utilisateurs, via les Plateformes, à titre gratuit et/ou à titre payant ;
- « **Service Level Agreement** » ou « **SLA** » désigne les engagements de niveau de services en lien avec la Plateforme incombant à Bimedoc au titre du présent Contrat et détaillés au sein de l'Annexe n°4 ;
- « **Site** », désigne le site internet accessible depuis l'adresse URL <https://www.bimedoc.com> ;
- « **Utilisateur** », désigne l'« Utilisateur principal », et « Utilisateur secondaire collaborateur »
- « **Utilisateur principal** », désigne la personne physique, y compris agissant pour le compte d'une personne morale, ou la personne morale, professionnelle de santé, qui est autorisée à accéder, à utiliser la Plateforme dans les conditions prévues au Contrat et à ajouter des « Utilisateur secondaires collaborateurs » dans l'organisation à laquelle elle est rattachée.
- « **Utilisateur secondaires collaborateurs** », désigne la personne physique, y compris agissant pour le compte d'une personne morale, ou la personne morale, professionnelle de santé, qui est autorisée à accéder et à utiliser la Plateforme dans les conditions prévues au Contrat ;

### 3. Les bases légales du traitement

Conformément à la Réglementation sur les Données Personnelles, les traitements désignés dans la présente Charte font l'objet d'une base légale spécifique.

### 3.1. La Personne Concernée a consenti au traitement de ses Données Personnelles pour une ou plusieurs finalités spécifiques

Le Site a requis le consentement exprès de l'Utilisateur et/ou de l'internaute afin de réaliser un traitement spécifique explicité lors du recueil du consentement. Conformément aux recommandations de la CNIL en la matière, la prospection commerciale par courrier électronique à l'égard des clients s'effectue après que ces derniers aient été informés, au moment de la collecte de leur adresse de courrier électronique, de l'utilisation à des fins de prospection et la possibilité de s'y opposer de manière simple et gratuite.

### 3.2. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel l'Utilisateur est partie ou à l'exécution des mesures précontractuelles prises à la demande de celui-ci

Afin d'utiliser les Plateforme et de bénéficier des Services, l'Utilisateur a accepté *a minima* les CGU. Ces documents formalisent une relation contractuelle entre l'Utilisateur et Bimedoc, servant notamment de base juridique à la collecte et au traitement des Données Personnelles de la Personne Concernée par Bimedoc.

Ces données sont nécessaires à la réalisation d'un certain nombre de traitements liés à l'exécution de la relation contractuelle entre l'Utilisateur et Bimedoc, dont les finalités sont détaillées au paragraphe au paragraphe 4.1.

### 3.3. Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle Bimedoc est soumis

Le traitement des Données Personnelles peut également être nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle Bimedoc serait soumis, par exemple, la conservation des logs d'accès au Site, conformément au Décret n° 2011-219 du 25 février 2011 relatif à la conservation et à la communication des données permettant d'identifier toute personne ayant contribué à la création d'un contenu mis en ligne.

## 4. Traitement des données personnelles

L'**UTILISATEUR** et **BIMEDOC** s'engagent à respecter pour ce qui les concernent, les dispositions légales et réglementaires en vigueur applicables à la protection des Données personnelles et, en particulier, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

Le **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre du Service Bimedoc® est l'**UTILISATEUR PRINCIPAL**. La société **BIMEDOC** est **SOUS-TRAITANT** au sens de l'article 28 du RGPD en ce qui concerne le traitement de données dans le cadre du Bimedoc®. L'Utilisateur est informé que ses données personnelles collectées et traitées, dans le cadre du Service Bimedoc® sont nécessaires à l'accès et à l'utilisation du Service Bimedoc®.

La société **BIMEDOC** est **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** en ce qui la concerne pour le traitement des données nécessaire à l'exécution du contrat.

BIMEDOC est amené à devoir réutiliser les données initiales du traitement soins pharmaceutiques pour satisfaire ses propres finalités dans la mise en place d'un plan d'amélioration continue de la qualité. La finalité est d'améliorer son logiciel et ses versions ultérieures afin de mieux répondre à l'objet initial du contrat. Dans ce cas **BIMEDOC** est qualifié de **RESPONSABLE DE TRAITEMENT ULTÉRIEUR** concernant la réutilisation des données dans le cadre du traitement.

### 4.1. Traitement initiale des données par l'UTILISATEUR en tant que RESPONSABLE DE TRAITEMENT et BIMEDOC en tant que SOUS-TRAITANT concernant les soins pharmaceutiques

Le traitement des données à caractère personnel consiste à réaliser des soins pharmaceutiques dont la description est détaillée en Annexe 1.

L'**UTILISATEUR** est **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** et **BIMEDOC** est **SOUS-TRAITANT** vis-à-vis du TRAITEMENT.

## Responsabilité de l'UTILISATEUR

L'**UTILISATEUR** en tant que **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** s'oblige à :

- Informer le patient du traitement réalisé
- Définir la durée de conservation des données
- Ne collecter que les données nécessaires à la réalisation du traitement
- Respecter les Droits des patients
- Tenir un registre de traitement
- Coopérer avec l'autorité de contrôle (CNIL)
- S'assurer de la sécurité du traitement
- Informer l'autorité de contrôle en cas de violation de données et communiquer le cas échéant auprès des personnes concernées par cette violation
- Réaliser ou se faire communiquer les résultats de l'étude d'impact sur le traitement réalisé
- Informer ses autres sous-traitants à échanger toute information nécessaire autant que de besoin afin de permettre à BIMEDOC de mener à bien le double contrôle des ordonnances.

## Responsabilité de BIMEDOC

**BIMEDOC** en tant que **SOUS-TRAITANT** s'engage à :

- Traiter les données uniquement sur ordre du RT
- Assurer la confidentialité des données par un personnel formé et informé sur la protection des données à caractère personnel
- Prendre toutes les mesures adéquates et appropriées afin de garantir un haut niveau de sécurité des données à caractère personnel
- Tenir à jour et remettre sur demande la liste de ses sous-traitants ultérieurs
- Appliquer des conditions juridiques similaires à ses sous-traitants ultérieurs
- Informer du recrutement de tout nouveau sous-traitant ultérieur
- Aider à l'exercice des droits des personnes concernées
- Informer dans le délai de 48h maximum en cas de violation des données

- Fournir toute information utile à la réalisation d'une analyse d'impact
- Restituer ou supprimer les données à la fin du contrat, en dehors des obligations légales prévues par d'autres traitements auxquels il serait soumis
- Répondre aux demandes d'information dans le cadre d'un audit
- Tenir un registre de traitement pour le compte du responsable de traitement
- Coopérer avec l'autorité de contrôle sur simple requête de cette dernière
- Désigner un Délégué à la protection des données (DPO), déclaré à la CNIL, en la personne de Pierre Le Guellec, DPO externalisé, qui peut être contacté par mail : dpo@yeched-mat.com ou par Courrier à Yec'Hed Mat – DPO BIMEDOC – 256, rue de Bègles – 33800 Bordeaux.
- A respecter les droits des patients qui lui seront transmis par le responsable de traitement dans le cadre de l'exercice de leur droit (droits d'accès, de rectification, minimisation, portabilité, d'opposition).
- Dans le cas où un patient s'adresse à Bimedoc pour exercer l'un de ses droits, Bimedoc informe le responsable de traitement dans l'attente de sa réponse.

**BIMEDOC** s'assure que l'hébergement des Données, la maintenance et la sécurité des Solutions sont réalisées dans le respect des obligations législatives et réglementaires ou à défaut dans le respect des « règles de l'art », afin d'assurer une sécurité optimale dans la Disponibilité, Confidentialité et Intégrité des données. Cf. : Politique des Données Personnelles à l'adresse :

<https://www.bimedoc.com/securite/>

**BIMEDOC** utilise uniquement des Solutions accessibles sur des serveurs spécifiques et localisés dans des datacenters situés en France qualifié d'hébergeur de données de santé (HDS) au titre de l'article L.1111-8 du Code de la Santé Publique.

#### 4.2. Traitement des données par BIMEDOC en tant que RESPONSABLE DE TRAITEMENT concernant l'exécution de ce contrat

**BIMEDOC** met notamment en œuvre, sur la base de l'exécution contractuelle, les traitements nécessaires pour :

- Le traitement et la gestion de son dossier,
- La communication avec l'UTILISATEUR,
- La facturation.

Le traitement des données à caractère personnel est détaillé en Annexe 2.

**BIMEDOC** est **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** vis-à-vis du **TRAITEMENT**.

Dans ce cadre, **BIMEDOC** ne collecte et ne traite que les Données personnelles strictement nécessaires aux besoins de l'exécution de sa mission et de la gestion de la relation Client, à la constatation à l'exercice et à la défense de ses droits.

**BIMEDOC** pour satisfaire à ses obligations légales, met en œuvre les traitements nécessaires pour :

- La conservation des documents contractuels et éléments comptables de facturation ;
- Tout élément ayant servi à la rédaction des rapports et recommandations dans le cadre de la mission.

#### 4.3. [Traitement des données par BIMEDOC en tant que RESPONSABLE DE TRAITEMENT ULTÉRIEUR concernant la réutilisation des données dans le cadre du soins pharmaceutiques.](#)

**BIMEDOC** est amené à devoir réutiliser les données initiales du traitement des soins pharmaceutiques pour satisfaire ses propres finalités dans la mise en place d'un plan d'amélioration continue de la qualité. La finalité est d'améliorer son logiciel et ses versions ultérieures afin de mieux répondre à l'objet initial dudit contrat.

Le traitement des données à caractère personnel est détaillé en Annexe 3.

**LES PARTIES** s'engagent à faire respecter en ce qui les concernent les trois conditions cumulatives suivantes :

- Le principe de compatibilité entre la finalité initiale et la finalité ultérieure
- L'autorisation spécifique écrite de réaliser le traitement
- L'information des personnes

#### Pour ce qui est de l'UTILISATEUR en tant que RESPONSABLE DE TRAITEMENT INITIAL

**L'UTILISATEUR** en tant que Responsable de Traitement valide la compatibilité entre la finalité initiale qui consiste aux soins pharmaceutiques et la finalité ultérieure qui consiste à améliorer le logiciel permettant les soins pharmaceutiques.

**L'UTILISATEUR** autorise **BIMEDOC** à la réutilisation des données initiales dans le cadre de la seule finalité décrite précédemment

**L'UTILISATEUR** s'engage à informer les personnes concernées de ce traitement ultérieur réalisé à partir des données à caractère personnel les concernant à travers une note d'information

#### Pour ce qui est de BIMEDOC en tant que RESPONSABLE DE TRAITEMENT ULTÉRIEUR

**BIMEDOC** s'engage à appliquer l'ensemble des textes réglementaires en tant que **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** et en particulier :

- Définir la durée de conservation des données
- Ne collecter que les données nécessaires à la réalisation du traitement
- Respecter les Droits des patients
- Tenir un registre de traitement
- Coopérer avec l'autorité de contrôle (CNIL)
- S'assurer de la sécurité du traitement
- Informer l'autorité de contrôle en cas de violation de données et communiquer le cas échéant auprès des personnes concernées par cette violation
- Réaliser ou se faire communiquer les résultats de l'étude d'impact sur le traitement réalisé

## 5. Stockage des Données Personnelles

Bimedoc met en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des Données Personnelles, afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès :

- Système d'authentification des Utilisateurs sécurisé ;
- Mise en place d'un protocole AMI (Gestion des identités et des accès) pour la gestion des accès Utilisateur ;
- Traitement des Données collectées selon des protocoles sécurisés permettant de gérer et traiter les demandes d'inscriptions reçues et d'utiliser les fonctionnalités des Plateformes en toute sécurité (cryptage des données) ;
- Les Plateformes et les Données des Utilisateurs sont hébergés par AWS France, 52 Rue du port, 92000 Nanterre, dans leurs datacenters situés en France (Région AWS Europe Paris).

Bimedoc veille à assurer un niveau de sécurité approprié, compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que des risques et leur probabilité.

Les Données dite sensibles sont hébergées par un hébergeur agréé conformément aux dispositions de l'article L.111-8 du Code de la santé publique.

## 6. Modification de la politique de confidentialité

Bimedoc peut modifier la Charte à tout moment.

Le cas échéant, toute modification fera l'objet d'une mise à jour de la page relative à la politique de confidentialité publiée sur le Site, et d'une information des Utilisateurs par mail.

## ANNEXE 1 : Le traitement initial lié aux soins pharmaceutiques

La finalité du traitement des données (« **LE TRAITEMENT** ») est le soin pharmaceutique dont la description est précisée ci-dessous.

Dans le cadre du soins pharmaceutiques, il existe plusieurs sous finalités qui sont :

- La conciliation médicamenteuse ;
- Les entretiens pharmaceutiques ;
- Le plan pharmaceutique personnalisé ;
- Le double contrôle d'ordonnance ;

L'**UTILISATEUR** est Responsable de traitement (« **RT** ») et **BIMEDOC** est sous-traitant (« **ST** ») vis-à-vis du **TRAITEMENT**.

### Informations complémentaire sur la licéité du traitement

Les Soins pharmaceutiques correspondent à l'ensemble des attentions reçues par le patient, résultant de sa relation avec le professionnel de santé et son équipe. Ces attentions peuvent être préventives, curatives, palliatives et peuvent concerner les produits de santé et/ou les autres déterminants de santé du patient (contexte biomédical, psychologique et social). Les Soins pharmaceutiques sont prodigués en lien avec les autres professionnels de santé et, le cas échéant, avec les aidants du patient. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie du patient ([Lexique de la Pharmacie Clinique 2021 \(SFPC\)](#)).

### Informations complémentaire sur le traitement des données

Il est préalablement rappelé que les données sont initialement traitées pour les soins pharmaceutiques. Des traitements ultérieurs peuvent être réalisés par le sous-traitant qui sont compatibles avec les soins pharmaceutiques. Il peut s'agir :

- Des dérogations prévues à l'article 89.1 du RGPD concernant notamment la recherche clinique

- De l'amélioration du logiciel du sous-traitant à partir de l'analyse rétrospective par réutilisation des données produites (cf. **Annexe 3** – Réutilisation des données par le Sous-Traitant)

De plus, les données sont traitées de manière sécurisée afin de limiter les risques pour les personnes concernées de perte irréversible des données qui les concernent, de communication à des tiers non autorisée ou de modification non souhaitée de ces dernières.

### **Sous finalité 1 : Conciliation médicamenteuse**

Le traitement permet d'analyser au travers d'un logiciel en mode SAAS, que les données des patients obtenues à partir de leur prescription médicale d'hospitalisation sont en concordance avec les traitements prescrits par l'équipe de soins primaires en ville et de réaliser un contrôle réglementaire, pharmacologique, de la prescription hospitalière.

Les données qui sont traitées sont strictement nécessaires au traitement et sont transmises du **RT** au **ST** dont la liste est :

#### Pour ce qui concerne le patient :

- Identité du Patient : Nom, Prénom, Sexe, Date de naissance, Numéro de séjour, Identifiant Permanent du Patient, Numéro de sécurité sociale
- Date de(s) l'ordonnance(s)
- Liste des médicaments prescrits et leur posologie
- Utilisation des médicaments par le patient

Les données peuvent être :

- saisies par l'utilisateur et sont réputées exactes par le contrôle que réalise la personne du bureau des entrées au moment de l'entrée du patient dans l'établissement concernant l'identité du patient ou par l'utilisateur qui saisie les données ;
- envoyées par l'établissement de manière sécurisée par le système d'information hospitalier à l'aide d'une imprimante virtuelle ou de flux dédiés et vérifiées par l'utilisateur ;

Les données sont conservées pendant toute la durée du contrat et pour une durée de 1 an après la fin du contrat.

### **Sous finalité 2 : entretien pharmaceutique**

Le traitement permet d'analyser au travers d'un logiciel en mode SAAS, au moment de l'entretien pharmaceutique réalisé par un pharmacien, les données des patients obtenues à partir de leur prescription médicale et de réaliser un contrôle réglementaire, pharmacologique, de l'ordonnance.

Les données qui sont traitées sont strictement nécessaires au traitement et sont transmises du **RT** au **ST** dont la liste est :

#### Pour ce qui concerne le patient :

- Identité du Patient : Nom, Prénom, Sexe, Date de naissance, Numéro de séjour, Identifiant Permanent du Patient, Numéro de sécurité sociale
- Date de(s) l'ordonnance(s)
- Liste des médicaments prescrits et leur posologie
- Utilisation des médicaments par le patient

Les données peuvent être :

- saisies par l'utilisateur et sont réputées exactes par le contrôle que réalise la personne du bureau des entrées au moment de l'entrée du patient dans l'établissement concernant l'identité du patient ou par l'utilisateur qui saisie les données ;
- envoyées par l'établissement de manière sécurisée par le système d'information hospitalier à l'aide d'une imprimante virtuelle ou de flux dédiés et vérifiées par l'utilisateur ;

Les données sont conservées pendant toute la durée du contrat et pour une durée de 3 ans après la fin du contrat.

### **Sous finalité 3 optimisation thérapeutique du sujet âgé - Plan pharmaceutique personnalisé**

Le plan pharmaceutique personnalisé (PPP) est un projet collaboratif de suivi thérapeutique individualisé incluant le patient et l'ensemble des professionnels de santé du patient. Le traitement vise à définir, mettre en œuvre et évaluer des actions ciblant l'efficacité, la tolérance, l'adhésion médicamenteuse, tout au long du parcours de soins au travers d'un logiciel en mode SAAS.

Les données qui sont traitées sont strictement nécessaires au traitement et sont transmises du **RT** au **ST** dont la liste est :

#### Pour ce qui concerne le patient :

- Identité du Patient : Nom, Prénom, Sexe, Date de naissance, Numéro de séjour, Identifiant Permanent du Patient
- Date de(s) l'ordonnance(s)
- Liste des médicaments prescrits et leur posologie
- Utilisation des médicaments par le patient

Les données peuvent être :

- saisies par l'utilisateur et sont réputées exactes par le contrôle que réalise la personne du bureau des entrées au moment de l'admission du patient dans l'établissement concernant l'identité du patient ou par l'utilisateur qui saisie les données ;
- envoyées par l'établissement de manière sécurisée par le système d'information hospitalier à l'aide d'une imprimante virtuelle ou de flux dédiés et vérifier par l'utilisateur ;

Les données sont conservées pendant toute la durée du contrat et pour une durée de 3 ans après la fin du contrat.

#### **Sous finalité 4 Double contrôle des ordonnances en pharmacie d'officine**

Le traitement permet d'analyser au travers d'un logiciel en mode SAAS, les données des patients obtenues à partir de leur prescription médicale et de vérifier que la délivrance médicamenteuse de chaque ordonnance par le pharmacien titulaire d'officine ou son équipe correspond bien à ce qui a été prescrit par le(s) médecin(s) du patient.

Les données qui sont traitées sont strictement nécessaires au traitement et sont transmises du **RT** au **ST** dont la liste est :

##### Pour ce qui concerne le patient :

- Identité du Patient : Nom & Prénom, date de naissance
- Numéro de sécurité sociale
- Date de l'ordonnance
- Liste des médicaments prescrits et leurs posologies
- Nombre de boîtes prescrites
- Liste des médicaments délivrés (Nom, Quantité)
- Copie de l'ordonnance

##### Pour ce qui concerne le pharmacien :

- Nom du pharmacien
- Coordonnées du Pharmacien : Adresse postale et coordonnées téléphoniques
- Adresse électronique
- Nom du dispensateur
- Horodatage de la délivrance

Les données peuvent être :

- saisies par le pharmacien et sont réputées exactes par le contrôle que réalise le pharmacien en vérifiant que l'identité inscrite sur la prescription qui lui est remise est identique à celle de la carte VITALE.
- récupérés à l'aide du code barre pour chaque médicament vendus ;
- récupérés par le scanner pour la copie de l'ordonnance ;
- récupérés par la carte vitale pour l'identité du patient.

Les données sont conservées pour une durée de 10 ans comme le prévoit la législation du Code de la Santé Publique.

## Annexe 2 : Traitement réalisé par BIMEDOC en tant que Responsable de traitement dans le cadre de l'exécution du contrat

### Données traitées

Les données courantes concernées par les traitements sont : noms, prénoms, date de naissance, adresse, adresse email, numéro de téléphone portable, profession, ainsi que tous les documents ou tout élément permettant de mieux comprendre l'environnement de l'UTILISATEUR.

### Destinataires des données

Les destinataires de ces données à caractère personnel sont **BIMEDOC et ses sous-traitants**. Les données pourront être transmises également à son comptable et à l'administration fiscale.

Dans ce cadre les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et sont contractuellement tenus à une obligation stricte de confidentialité et de sécurité vis-à-vis des Données personnelles transmises.

Sous traitants de Bimedoc pour lesquelles des données peuvent être partagées :

Catégories de destinataires des Données	Finalité du transfert envisagé
Prestataires techniques	Permettre le bon fonctionnement des paiements par carte de crédit, l'hébergement des données collectées et le traitement confidentiel et sécurisé des Données collectées dans le cadre de l'utilisation des Services
Stripe	Paiement des Services des Plateformes et gestion de la fraude
Inovelan - Dedalus	Opérateur de messagerie sécurisée Ms-santé
Amazon Web Services	Hébergement du Site et des Données
Sendinblue	Envoi des newsletters

Partenaires	Permettre l'utilisation de certains Services, notamment l'analyse pharmaceutique.
Crisp	Gérer l'assistance aux clients et assurer le suivi des demandes des clients
Hubspot	Gérer le suivi des clients

### Durée de conservation, localisation et sécurité

Sous réserve d'une obligation légale ou réglementaire imposant une durée de conservation plus longue, les données à caractère personnel du **CLIENT** et ses salariés, le cas échéant, sont conservées pendant le temps nécessaire à la prestation et 10 ans après.

Toutes les données sont localisées en Europe. **BIMEDOC** met en œuvre les mesures organisationnelles techniques logicielles et physiques appropriées pour préserver et garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des Données personnelles collectées et traitées.

### Droits des personnes concernées

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, **l'UTILISATEUR** et ses salariés, le cas échéant, en tant que partie du Contrat et concerné par les traitements disposent d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement.

Pour exercer ses droits, **l'UTILISATEUR** et ses salariés le cas échéant, doivent adresser un courrier électronique à l'adresse électronique suivante : [dpo@yeched-mat.com](mailto:dpo@yeched-mat.com). Dans tous les cas, la demande doit être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité valide.

Après obtention de la réponse par le Responsable de traitement, les personnes concernées disposent alors du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle notamment auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) <https://www.cnil.fr/fr>.

## ANNEXE 3 : Traitement réalisé dans le cadre de la réutilisation des données par BIMEDOC en tant que Responsable de Traitement ultérieur

### Analyse de la compatibilité entre le traitement initial et le traitement ultérieur

*Existence d'un lien entre la finalité initiale pour lesquelles les données personnelles ont été collectées et la finalité ultérieure du traitement envisagé*

- La finalité initiale consiste à réaliser des activités de soins pharmaceutiques (telle que décrit à l'Annexe 1)
- La finalité ultérieure consiste à améliorer le traitement des données réalisé dans le cadre de la finalité initiale afin d'améliorer le logiciel qui réalise cette opération. Étant entendu que ces opérations peuvent consister à améliorer (i) la reconnaissance optique des ordonnances papiers, (ii) les alertes liées à l'analyse pharmaceutique des prescriptions, (iii) les valeurs prédictives d'acceptation des avis pharmaceutiques, (iv) la vitesse d'exécution de l'analyse pharmaceutique, (v) la vitesse de réalisation des activités de soins pharmaceutiques par le pharmacien, (vi) la diminution du risque d'erreur d'interprétation des données reçues, (vii) le double contrôle réglementaires des ordonnances.

*Contexte dans lequel les données personnelles ont été collectées, en particulier en ce qui concerne la relation entre les personnes concernées et le responsable du traitement*

- **L'UTILISATEUR** collecte les données afin de répondre à la finalité des soins pharmaceutiques. Il est également prévu que le pharmacien puisse éditer un plan de posologie destiné au patient. Le pharmacien est donc en contact direct avec les patients et peut les informer et répondre à leur question directement.
- **BIMEDOC** traite les données qui lui sont transmises par l'utilisateur. Il s'agit de répondre à la demande d'assistance du pharmacien pour réaliser les soins pharmaceutiques.

*Nature des données personnelles, en particulier si le traitement porte sur des données sensibles*

**BIMEDOC** dispose d'une très forte expertise auprès des professionnels de santé pour lesquels elle réalise d'autres fonctionnalités à savoir :

- Assistant d'analyse pharmaceutique
- Envoi de document par messagerie sécurisée
- Test antigénique Covid-19 (déclaration au SI-DEP)
- Fonction coupe file (QR Code test antigénique COVID-19)
- Fonction évènement test antigénique COVID-19
- Dossier Patient
- Bilan partagé de médication
- Entretien pharmaceutique AVK/AOD
- Entretien pharmaceutique chimiothérapie orale
- Agenda avec prise de rendez-vous en ligne
- SMS de rappel de rendez-vous
- Conciliation médicamenteuse
- Plan pharmaceutique personnalisé
- Statistique

La nature des données traitées est rappelée à l'annexe 1. Les données recueillies sont des données de santé.

**BIMEDOC** utilise uniquement des Solutions accessibles sur des serveurs spécifiques et localisés dans des datacenters situés en France qualifié d'hébergeur de données de santé (HDS) au titre de l'article L.1111-8 du Code de la Santé Publique.

**BIMEDOC** s'assure que l'hébergement des Données, la maintenance et la sécurité des Solutions sont réalisées dans le respect des obligations législatives et réglementaires, afin d'assurer une sécurité optimale dans la Disponibilité, Confidentialité et Intégrité des données.

*Des conséquences possibles du traitement ultérieur envisagé pour les personnes concernées*

Il n'est envisagé aucune conséquence pour les personnes concernées consécutivement à la réutilisation des données ; puisque seules les données issues du traitement initial sont réutilisées à des fins d'amélioration continue du logiciel de **BIMEDOC**. Aucune sollicitation directe ou indirecte des personnes concernées à partir de leurs données n'est réalisée.

*Existence de garanties appropriées, qui peuvent comprendre le chiffrement ou la pseudonymisation.*

**BIMEDOC** en tant que sous-traitant réalise le chiffrement des données avant de les héberger sur l'Hébergeur de données de santé certifié.

**BIMEDOC** en tant que Responsable ultérieur de traitement continu d'observer les mêmes règles de sécurité concernant le chiffrement des données.